

Longueuil, 2 août 2019

**Objet : Mise en candidature de madame Lyne Thivierge pour le prix d'excellence au quotidien
Raymond Gingras**

Lyne Thivierge a été à l'emploi du CISSS de la Montérégie-Est au sein des services jeunesse de 1987 à juin 2019. Elle a débuté sa carrière en tant qu'éducatrice, puis chef de service en réadaptation pour ensuite faire le saut au psychosocial où elle a d'abord travaillé sous la Loi de la protection de la jeunesse avant d'arriver, en février 2007, dans nos services en délinquance. Elle y a accompli toutes les tâches pouvant s'y rattacher : sanctions extrajudiciaires, suivi probatoire, rédaction d'expertises pré-décisionnelles et liaison. C'est dans ces deux derniers points qu'elle s'est particulièrement démarquée.

Madame Thivierge avait un grand souci de bien cerner les caractéristiques et besoins des jeunes qu'elle côtoyait. Elle privilégiait le travail en partenariat afin d'utiliser les mandats et forces de chacun pour offrir le meilleur support possible à notre clientèle. Elle désirait les amener à actualiser leur potentiel afin de les guider à adopter une conduite non délinquante bien sûr, mais par-dessus tout, les amener à vivre des succès et contribuer à leur développement personnel.

Elle avait aussi le souci de transmettre ses connaissances à ses collègues et de partager son expertise. Elle a eu l'occasion de le faire à de nombreuses reprises en étant formatrice auprès des nouveaux intervenants. Au fil des années, madame Thivierge, par son professionnalisme, a su se forger une crédibilité importante au sein de nos services, mais aussi auprès de nos partenaires. Elle était une personne de référence pour tous, particulièrement au sujet des particularités de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents, mais aussi sur son application judiciaire et clinique.

En fin de carrière, madame Thivierge a réalisé un travail colossal qui laissera sa marque dans nos services pour longtemps. Elle a complètement réinventé le guide de pratique des agents de liaison. En plus de renouveler et bonifier la présentation de l'offre de service, elle y a inclus nombre d'ajouts visant à faciliter le travail des agents de liaison bien sûr, mais également de tous les intervenants en délinquance. Une recension méticuleuse de nos divers partenaires au sein de la province (agents de liaison, chefs de services, postes de police, avocats, organismes de justice alternative...) a été faite afin, encore une fois, de faciliter les partenariats nécessaires à un travail de qualité répondant efficacement aux besoins des jeunes. De nombreux documents de référence y sont annexés et toutes les informations nécessaires sont centralisées : LSJPA, manuel de référence, avis juridiques, formulaires, procédures, courriels types, lexiques, cartes des territoires judiciaires, etc. Même des liens Internet sont inclus afin que l'utilisateur ait accès à l'information la plus actuelle possible. Ce document demeurera un outil de référence exceptionnel pour nos services. À notre connaissance, ce guide se démarque au plan provincial en décrivant le rôle et les tâches de l'agent de liaison et par surcroît, en y regroupant toutes les politiques, procédures et outils de travail visant à faciliter la vie des agents de liaison et de tous les délégués à la jeunesse.

C'est pour toutes ces raisons que c'est avec enthousiasme que nous soutenons la candidature de madame Lyne Thivierge pour le prix d'excellence au quotidien Raymond Gingras.



Jean Martin, directeur provincial adjoint
et les chefs de service en délinquance du CISSS de la Montérégie-Est